

CHAPITRE I

L'ENTRÉE DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE (XVIII^E SIÈCLE-1815)

À la veille de la Révolution de 1789, la superficie du royaume de France était légèrement supérieure à 526 000 km² : Mulhouse, Montbéliard, la Savoie, le comté de Nice étaient hors des frontières ; Avignon et le Comtat-Venaissin formaient une enclave pontificale en terre française. En revanche, plusieurs territoires aujourd'hui étrangers appartenaient au royaume : Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis et Landau. La France a perdu, au traité de Paris de 1763, une grande partie de son premier empire colonial mais possède encore quelques terres lointaines : Saint-Pierre-et-Miquelon, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, Tabago, la moitié de l'île de Saint-Domingue, des comptoirs au Sénégal, des droits à Madagascar, les Mascareignes, c'est-à-dire l'île Bourbon (actuellement l'île de la Réunion) et l'île de France (actuellement l'île Maurice), enfin les cinq comptoirs de l'Inde : Chandernagor depuis 1673, Pondichéry depuis 1674, Mahé depuis 1721, Yanaon depuis 1723 et Kârikâl depuis 1738.

En France, le XVIII^e siècle dans son ensemble se caractérise par un dynamisme économique qui annonce la croissance de longue période des XIX^e et XX^e siècles. Il est vrai cependant que les transformations économiques que la France a connues au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle ne présentent pas le caractère spectaculaire de la révolution industrielle anglaise. Ainsi, à l'expression « révolution industrielle » dont la paternité revient à Adolphe Blanqui, Fernand Braudel préfère le terme d'« industrialisation » qui décrit un processus progressif, le caractère brutal qu'implique l'expression « révolution industrielle » prise dans son sens strict ne pouvant s'appliquer qu'en Grande-Bretagne. En 1789, la grande majorité des Français vivaient, travaillaient et voyageaient dans l'ensemble d'une façon relativement comparable à celle de leurs ancêtres.

Le rythme et l'intensité des progrès économiques de la France dans les dernières années de l'Ancien Régime fait l'objet de débats parmi les historiens et les économistes. En termes de répartition, les travaux de Labrousse démontrent une paupérisation durable des salariés et des masses rurales, ce qui tend à renforcer l'analyse de la Révolution française comme une « révolution de la misère ». En termes de production et de croissance, en revanche, les travaux de Jean Marczewski, Tihomir J. Markovitch et Jean-Claude Toutain révèlent que les années 1780-1786 correspondent à l'apogée de la croissance économique sous l'Ancien Régime. Quoique les événements politiques de la Révolution lui aient donné une dimension historique, la crise des années 1787-1789 est conjoncturelle : elle s'explique par trois mauvaises récoltes successives.

La France est marquée au XVIII^e siècle par une série d'évolutions économiques et sociales structurelles (I.) dont les événements de 1789 sont en partie le résultat en même temps qu'ils ouvrent une période de mutations profondes (II.).

ÉVOLUTIONS ET RÉVOLUTIONS AU XVIII^E SIÈCLE

La France : une évolution démographique singulière

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'Europe connaît au plan démographique un bouleversement traditionnellement désigné par l'expression « transition démographique », dont la paternité revient à Adolphe Landry¹. Le mécanisme est le suivant : le régime démographique traditionnel, c'est-à-dire pré-transition, se caractérise par un fort taux de natalité, un fort taux de mortalité et un fort taux de mortalité infantile, ce qui provoque un accroissement naturel faible. Des guerres, des épidémies ou des famines entraînent des pics de mortalité. Durant la première phase de la transition, le taux de mortalité chute fortement en raison de l'atténuation progressive des disettes, de l'amélioration de l'alimentation et de l'hygiène, des progrès sanitaires et médicaux. Le taux de natalité demeure élevé. Cela provoque un accroissement naturel très fort ainsi qu'un rajeunissement de la population. Durant la seconde phase de la transition, le taux de mortalité continue de baisser mais plus lentement et c'est le taux de natalité qui commence à décroître en raison d'un changement de mœurs. L'amélioration progressive de l'environnement matériel conduit l'homme à « maîtriser la vie ». Une démographie naturelle cède la place à une démographie volontaire. L'accroissement naturel atteint son maximum au début de cette deuxième phase. Puis le taux de natalité décroît plus fortement, ce qui entraîne une décélération du rythme d'accroissement de la population. Dans un régime démographique moderne, c'est-à-dire post-transition, le taux de natalité et le taux de mortalité sont faibles. Le taux de mortalité est constant alors que le taux de natalité connaît des fluctuations. La natalité remplace la mortalité comme instrument de régulation de la population. Si le taux de mortalité excède le taux de natalité, la population accélère son vieillissement et, plus tard, diminue.

La Grande-Bretagne constitue le modèle de la transition démographique. Son taux de mortalité passe de 38,5 ‰ à 27,1 ‰ entre 1740 et 1880 tandis que son taux de natalité s'élevait à 39,2 ‰ en 1740, 36,7 ‰ en 1880 et 15,5 ‰ en 1938. La France, au contraire, constitue une exception. La population française se stabilise autour de 20 millions d'habitants entre 1600 et 1740. Les crises de subsistance voient monter la mortalité puis chuter la nuptialité puis la natalité. Au contraire, lorsque la qualité de la nourriture s'améliore, le nombre de mariages augmente, puis la natalité. La société est alors composée de 80 % de paysans, essentiellement des tenanciers et propriétaires. La natalité est liée à la possibilité de s'établir par le mariage. La seconde moitié du XVIII^e siècle constitue une rupture avec la période

1. Adolphe Landry, *La Révolution démographique. Études et essais sur les problèmes de la population*. 1934. Réédité à Paris, INED, 1982.

antérieure. La France connaît effectivement une croissance démographique mais celle-ci est beaucoup plus lente qu'en Grande-Bretagne. La population française passe de 21 millions d'habitants en 1740 à 27 millions en 1789 puis 35,4 millions en 1846 et 39,6 millions en 1911. Durant la même période, la population de la Grande-Bretagne passe de 9 à 40 millions d'habitants. Certes, la transition démographique a bien eu lieu en France puisque le taux de natalité et le taux de mortalité diminuent sur le long terme, cependant la première phase est pratiquement absente car le taux de natalité baisse très tôt. Le taux de mortalité baisse tendanciellement durant le XIX^e siècle tandis que l'espérance de vie augmente continûment, passant de 24 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes en 1740-1749 à 48 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes en 1913. Jean Ganiage démontre en Île-de-France un écart de 1,4 naissance entre les femmes mariées antérieurement à 1780 et celles mariées postérieurement à 1780 : 6,7 naissances et 5,3 naissances¹. La tendance s'accroît au XIX^e siècle avec la diffusion du modèle du fils unique dans les campagnes faisant suite à l'abolition du droit d'aînesse en 1792 – et en 1849 après un rétablissement partiel en 1826 – et procédant de la volonté d'éviter la dispersion des terres au moment des successions.

À la veille de la Révolution, la France compte 27 millions d'habitants, alors que la Grande-Bretagne en compte à peine 10 et la Prusse 6. Elle est, avec l'État des Habsbourg d'Autriche, le pays le plus peuplé d'Europe après la Russie. Les grandes villes sont rares : Paris compte plus d'un demi-million d'habitants ; Lyon, Marseille et peut-être Bordeaux atteignent 100 000 habitants. Plus des trois quarts des Français vivent à la campagne.

La question agricole

L'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie française au XVIII^e siècle. En effet, la population rurale représente près de 85 % de la population totale. La petite exploitation paysanne prédomine. Les activités artisanales en milieu rural sont étroitement liées à la vie paysanne. La grande majorité de la population vit directement ou indirectement de l'exploitation de la terre. Enfin, la hiérarchie sociale repose largement sur la propriété foncière.

L'agronome anglais Arthur Young, qui a voyagé en France en 1787, 1788 et 1789, écrit dans *Voyages en France*² : « On trouve partout les petites propriétés paysannes à un degré dont nous n'avons pas idée en Angleterre. On les voit dans toutes les parties du royaume, même dans les provinces où d'autres modes de tenure (fermes féodales, fermages, métayage) prédominent ; mais c'est dans le Quercy, le Languedoc, la région pyrénéenne tout entière, le Béarn, la Gascogne, une partie de la Guyenne, l'Alsace, la Flandre, la Lorraine qu'elles sont surtout nombreuses. En Flandre, en Alsace, sur les bords de la Garonne, en Béarn, les petits propriétaires semblent à leur aise... et en basse Bretagne il en est qui sont réputés riches ; mais

1. Jean Ganiage, *Trois villages d'Île-de-France au XVIII^e siècle. Étude démographique*. INED, Préface de Louis Henry, Paris, PUF, 1963.

2. Arthur Young, *Voyages en France 1787-1789*, Tallandier, coll. Texto, 2009.

en général ils sont pauvres et misérables par suite du partage entre leurs enfants de leurs petites propriétés. En Lorraine et dans la partie de la Champagne qui y touche, ils sont tout à fait misérables. »

L'importance de la question agricole en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle est liée à l'émergence de la pensée physiocrate. La physiocratie (du grec *phusis*, « la nature », et *kratein*, « gouverner », littéralement : « gouvernement par la nature » ; la paternité du terme revient à Pierre Samuel du Pont de Nemours), dont le chef de file est François Quesnay (*Tableau économique*, 1758), regroupe des penseurs hostiles aux interventions de l'État dans la sphère économique et qui, découvrant la notion de productivité de l'agriculture, considèrent que le véritable enrichissement n'est pas monétaire mais agricole. Ils s'opposent au courant mercantiliste pour qui l'or, les métaux précieux ou les épices sont les principales richesses et pour qui la politique de l'État doit avant tout promouvoir le commerce et l'industrie, comme l'illustre en France le colbertisme. Pour les physiocrates, l'objectif de la vie n'est pas l'enrichissement mais le bonheur ; aussi préconisent-ils une vie naturelle aux champs et l'accroissement de la production de richesses agricoles. Seule l'agriculture peut, selon eux, produire un surplus au-delà des matériaux utilisés. Dans cette logique, l'industrie sert à fournir des biens de production dont l'utilisation permet le progrès agricole par l'augmentation des rendements. Les physiocrates mettent ainsi l'accent sur la nécessité de la modernisation de l'agriculture, qui détermine la prospérité dans l'ensemble des autres activités économiques. L'idée selon laquelle l'agriculture peut jouer un rôle dynamique, sur le modèle de l'agriculture anglaise, se diffuse en France à partir du milieu du XVIII^e siècle.

Le rôle joué par les mutations du monde agricole dans l'émergence de la révolution industrielle fait l'objet de débats parmi les historiens et les économistes. Pour Paul Bairoch, les progrès agricoles constituent le facteur déterminant de l'essor de la croissance forte, l'accroissement des revenus d'origine agricole stimulant la demande de produits manufacturés. Entravé jusqu'au XVIII^e siècle, le progrès technique se développe de façon sensible à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Jusqu'au XVIII^e siècle en effet, plusieurs éléments ont contribué à entraver le progrès agricole en France.

D'abord, si le servage a pratiquement totalement disparu, les régimes de propriété se caractérisent par une grande complexité. En effet, une série de droits de propriété se superposent entre les seigneurs et la communauté villageoise. Il en résulte une multitude de droits féodaux, des prélèvements sur le produit du travail des paysans. L'absence d'administration financière centralisée et l'arbitraire qui caractérise la perception des impôts freinent le développement et la modernisation agricoles en entretenant le souci de « paraître pauvre » pour échapper à l'impôt.

Ensuite, la productivité est faible. Le système de l'*openfield* se caractérise par des exploitations individuelles mais soumises à des contraintes collectives, comme l'assolement triennal : la jachère laisse le sol improductif une année sur trois. Les

contraintes collectives agissent comme frein à l'expérimentation et à l'innovation, mais assurent un complément de ressources vital pour les plus pauvres. Les *enclosures*, au contraire, constituent des propriétés individuelles d'un seul tenant et encloses. En outre, si la polyculture permet d'atténuer les risques liés aux mauvaises récoltes, le faible degré de spécialisation régionale est un facteur de frein à la productivité. enfin, les techniques et l'outillage sont dans l'ensemble peu évolués. D'après Albert Soboul, 80 % de la population active parvient à peine à se nourrir et à nourrir 20 % de privilégiés, de bourgeois et d'artisans.

De surcroît, l'agriculture française connaît des fluctuations brutales interannuelles et intersaisonniers : elle demeure largement une agriculture de subsistance. Les prix agricoles réagissent très fortement aux variations des récoltes et la consommation paysanne les subit directement. Les conséquences sociales sont parfois particulièrement brutales.

Enfin, le cloisonnement régional de l'économie française, lié à l'insuffisance des transports et à leur coût élevé, participe des freins au progrès agricole. Un excédent de grains peut être constaté en même temps qu'un déficit de grains dans une province voisine. Au surplus, la réglementation intérieure fait obstacle à la libre circulation des grains et constitue un des facteurs aggravants du cloisonnement économique.

Au contraire, les progrès agricoles sont plus sensibles à partir du milieu du XVIII^e siècle.

L'agronomie fait l'objet d'un engouement marqué. Selon Jean-Charles Asselain, une bibliographie établie au début du XIX^e siècle recense 46 ouvrages d'agronomie publiés au XV^e siècle, 108 publiés au XVI^e siècle, 130 publiés au XVII^e siècle et 1 214 publiés au XVIII^e siècle. En outre, les pouvoirs publics contribuent aux progrès agricoles : l'état des routes est amélioré, un processus de libéralisation de la circulation des grains se met en place, des édits de clôture viennent remettre en cause le système de l'*openfield*. Les travaux de Jean-Claude Toutain font état d'une progression de 60 % du produit agricole entre 1701-1710 et 1781-1790 qui accompagne une accélération de la croissance, laquelle passe d'un rythme annuel de 0,3 % durant la première moitié du XVIII^e siècle à un rythme annuel de 1,4 % entre 1751-1760 et 1781-1790. En un demi-siècle, l'amélioration des rendements agricoles par habitant avoisinerait 15 % et pourrait constituer un facteur d'explication du démarrage de la transition démographique française.

Michel Morineau¹, cependant, conteste la thèse du rôle déterminant de l'agriculture dans le démarrage de la révolution industrielle. Pour lui, qui privilégie une approche régionale, la France n'a pas accompli de progrès décisifs au plan agricole avant 1840. En effet, vers cette date, les rendements agricoles dans la majorité des départements français demeurent inférieurs à ceux de l'agriculture anglaise vers 1750. Certes, l'agriculture française n'est plus stagnante durant la seconde moitié

1. Michel Morineau, *Les Faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Cahier des Annales, École pratique des hautes études, 1970.

du XVIII^e siècle, mais les changements significatifs concernent selon lui le développement variable de cultures secondaires comme le maïs ou la pomme de terre.

Les prémices de la révolution industrielle en France

La révolution industrielle désigne l'ensemble des mutations qui conduisent à la mise en place de nouvelles structures de l'économie dans les différents secteurs d'activité, suivie d'un décollage (*take off* est la formule employée par Rostow), c'est-à-dire la mise en route globale de l'activité économique ainsi transformée. Ces mutations se caractérisent par des modifications profondes et rapides des techniques industrielles, des inventions comme la machine à vapeur de James Watt (1769) qui ont multiplié les possibilités énergétiques de la production et, au plan social, une séparation croissante entre les propriétaires des machines de production (capital) et ceux qui n'étaient pourvus que de leur force de travail et qui utilisaient les machines. L'expression « révolution industrielle » se trouve pour la première fois dans un article paru le 17 août 1827 dans *Le Moniteur universel*, journal fondé en novembre 1789 et disparu en juin 1901. À partir de 1828, Adolphe Blanqui reprend la formule, utilisée plus tard par Marx et Engels puis Arnold Toynbee (*Lectures on the Industrial Revolution in England*, 1884¹) ou encore Paul Mantoux, dont la thèse, publiée en 1905, s'intitule *La Révolution industrielle en Angleterre au XVIII^e siècle*.

Si Rostow propose pour le *take off* français la période 1830-1860, la production manufacturière artisanale et industrielle se développe surtout de manière très sensible en France durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle et les conditions de la naissance de l'industrie moderne se mettent en place progressivement. Pour Jean Marczewski, le produit industriel est même proche du produit agricole à la fin du XVIII^e siècle. Ce résultat, qui peut surprendre, s'explique notamment par le fait que l'évaluation du produit industriel inclut la production artisanale domestique en vue de la consommation familiale ainsi que des activités de transformation de produits alimentaires étroitement liées à la production agricole. La fin du XVIII^e siècle correspond en France à la phase de développement pré-industrielle, ou « proto-industrielle », dont l'influence sur le démarrage de l'industrie moderne est décisive.

Les industries traditionnelles occupent une place importante dans la société française à la fin du XVIII^e siècle. Au plan sectoriel, le textile se place nettement en tête, en particulier l'industrie de la laine, de la soie et du lin. Le secteur du bâtiment et les industries alimentaires viennent ensuite. La métallurgie ne connaît encore qu'un développement limité. Au plan géographique, la majeure partie des industries traditionnelles est marquée par une très forte dispersion des activités. Trois secteurs coexistent : l'artisanat urbain, les manufactures et l'activité industrielle rurale.

1. Arnold Toynbee, *Lectures On The Industrial Revolution In England: Public Addresses, Notes and Other Fragments, together with a Short Memoir by B. Jowett*, London, Rivington's (1884).

L'artisanat urbain coïncide pour l'essentiel avec l'activité des corporations, qui existent dans la plupart des centres industriels urbains. Les corporations réunissent l'ensemble des artisans qui pratiquent le même métier dans la même ville, au sein d'une organisation hiérarchisée. Au XVIII^e siècle, les corporations sont puissantes mais apparaissent à certains égards comme des institutions rigides en raison, d'une part, de la mainmise royale qui se manifeste au plan fiscal, et, d'autre part, de la superposition d'une réglementation d'État et d'une réglementation corporative. Toutefois, ces règlements apparaissent pour les membres des corporations davantage comme une protection que comme un handicap, ce qui les conduit à combattre le développement du capitalisme marchand et de l'industrie moderne. La tentative de suppression des corporations par Turgot en 1776 est un échec : l'édit pris en janvier est annulé quelques mois plus tard.

Les manufactures se caractérisent par un mode de production à plus grande échelle. En effet, dès le début du XVIII^e siècle, les manufactures réunissent souvent plusieurs centaines d'ouvriers. Le secteur se compose notamment de manufactures d'État et de manufactures royales appartenant à des industriels privés mais qui bénéficient d'un privilège royal. Tout au long du siècle, le secteur est marqué par une relative stabilité : la manufacture est encore loin d'étendre son emprise à l'ensemble de la production. Les raisons en sont nombreuses : les marchés sont géographiquement cloisonnés, le pouvoir d'achat est encore faible, le caractère manuel de l'activité freine les possibilités de concentration, les manufactures sont enserrées dans un carcan réglementaire strict. De plus, les corporations ont longtemps combattu la concurrence croissante des manufactures et sont parfois parvenues à en retarder le développement, cependant l'ensemble des prohibitions finissent par céder sous l'effet du progrès technique.

Au XVIII^e siècle, la petite industrie rurale prend une place croissante dans la production d'articles manufacturés pour la vente à longue distance, dans le cadre d'un capitalisme marchand. L'essor le plus remarquable est certainement celui de la production textile rurale. La diffusion des activités textiles en milieu rural joue un rôle important dans l'expansion des principaux centres urbains. Une organisation du travail se met en place largement : les manufactures se chargent des opérations préparatoires et du tissage des étoffes les plus fines, tandis que la filature et le tissage des étoffes ordinaires s'effectuent en milieu rural.

Ainsi l'émergence de l'industrie moderne s'insère-t-elle dans un monde pré-industriel.

En outre, le nombre des industriels et de techniciens anglais établis en France augmente constamment tout au long du siècle. À partir des années 1775-1780, les hommes et les machines peuvent circuler librement entre la France et l'Angleterre. Un accord est conclu dès 1779 avec Boulton et Watt pour l'introduction en France de la machine à vapeur.

Les années qui précèdent la fin de l'Ancien Régime sont marquées par une réaction libérale contre l'excès de réglementation, une prise de conscience de l'importance

de la révolution industrielle en cours en Grande-Bretagne, une politique publique de soutien à l'industrialisation et un processus de modernisation industrielle en pleine accélération. Trois branches sont principalement concernées : l'industrie textile, la métallurgie et les mines. Dans ces trois branches, les progrès réalisés présentent de fortes ressemblances avec la révolution industrielle anglaise.

Selon les travaux de l'économiste Jean Marczewski, le produit brut industriel et artisanal de la France aurait été multiplié par 4,5 entre 1701-1710 et 1781-1790, tandis que l'indice de la production industrielle anglaise aurait été multiplié par 3,9 entre 1700 et 1800. En termes quantitatifs, il apparaît que la croissance industrielle de la France n'a pas été inférieure à celle de la Grande-Bretagne durant la majeure partie du XVIII^e siècle.

La révolution des transports en gestation

Antérieurement au développement du chemin de fer, les transports sont pour l'essentiel assurés, soit par la force animale, comme celle des chevaux ou des ânes, soit par les forces naturelles, comme celle du vent. Les transports sont lents, coûteux et risqués, ce qui constitue un goulet d'étranglement de l'activité économique. Toutefois, la France se distingue par l'existence de 8 000 à 10 000 km de grandes routes.

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les industriels cherchent à améliorer la situation. Trudaine, premier directeur des Ponts et Chaussées, fait exécuter un programme de routes royales alignées, pavées et empierrées. Aux canaux tracés par Colbert s'ajoutent des voies importantes : canal de Saint-Quentin (1738-1810), du Centre (1784-1790), de Bourgogne (1775-1832).

À partir des années 1770-1780, nombreux sont les essais d'adaptation des machines à vapeur aux transports routiers, mais sans succès. Ainsi, l'essor croissant de la production artisanale et industrielle à la fin du XVIII^e siècle se heurte-t-il à des limites techniques : les transports traditionnels ne parviennent pas à remplir les besoins de transports massifs, rapides et bon marché.

Dans *La France d'après les cahiers de 1789* (1897), Edmé Champion relève dans les « Cahiers de doléances de Paris extra-muros » : « Telles plaintes qu'ont pu porter les voyageurs, les rouliers, les voituriers et les paroisses voisines sur l'indispensable nécessité de rétablir la grande route depuis Coubert jusqu'à Brie en pavé, on n'a jamais pu parvenir à faire entendre la vérité... Il n'est pas de chemin plus fréquenté en France que le grand chemin de Troyes à Paris. Il est établi que ce chemin n'est que boue en hiver, poussière en été et offre en tout temps des ornières périlleuses où une voiture chargée de vin, l'hiver dernier, n'a pu être retirée qu'à l'aide de quarante chevaux... Ces faits si connus ne sont pas suffisants pour persuader, puisqu'on vient de procéder à une adjudication pour recharger ce chemin en pierres qui ne dureront pas au plus un an, sans que le chemin ne soit au même état. Cependant ce chemin est d'autant plus nécessaire qu'il sert au transport